

La politique jeunesse : un spectre d'intervention très large qui nécessite une intervention partenariale coordonnée

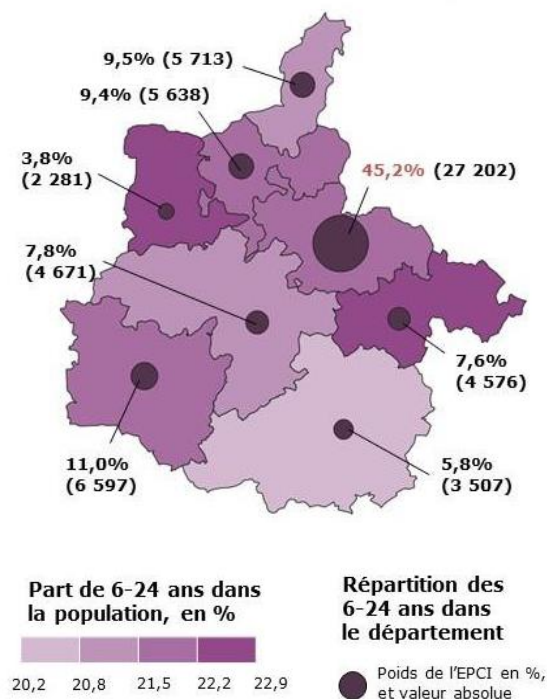
Les politiques publiques menées en direction des 6-25 ans constituent aujourd'hui un champ d'intervention particulièrement vaste et relevant de la responsabilité de nombreux acteurs. Réduire la fracture démocratique et numérique, favoriser l'autonomie et l'insertion des jeunes, améliorer les parcours éducatifs et l'orientation, stimuler les secteurs associatifs et l'animation, mener une politique de prévention efficace... Les enjeux des politiques jeunesse sont aujourd'hui multiples et appellent au dépassement des interventions sectorielles qui ont guidé l'action publique depuis des années.

Par ailleurs, **il est difficile de parler d'une jeunesse car il s'agit bien des jeunesses** : les besoins, les attentes, les pratiques des 6/11 ans, des 12/15 ans, des 16/18 ans ou des 18/25 ans, mais aussi des jeunes urbains ou des jeunes ruraux, ou encore ceux issus de milieux favorisés et ceux issus d'un contexte familial ou social plus difficile, n'étant bien sûr pas les mêmes, de fait les thématiques d'intervention répondant aux problématiques des jeunesses sont très nombreuses.

La Caf des Ardennes avec ses partenaires a souhaité réaliser, dans le cadre des travaux menés par la commission jeunesse **du Schéma Départemental des Services aux Familles**, un diagnostic des besoins et pratiques des jeunes de 6 à 25 ans, un recensement de l'offre et des dynamiques partenariales existantes sur les territoires et se doter d'une feuille de route pour les années à venir **afin de construire un plan d'actions partagé et cohérent pour les jeunes ardennais.**

La part des jeunes dans la population.

Echelle EPCI. Source : Insee RP 2016. Traitement Asdo



Une demande forte de mobiliser et d'impliquer dans la démarche les acteurs institutionnels et associatifs départementaux, les collectivités locales et les acteurs de terrain et bien évidemment les jeunes résidant sur tout le département

↳ par des entretiens auprès des partenaires au démarrage de l'étude (20), des questionnaires en ligne (1 561 familles et 921 jeunes ont répondu), des forums territoriaux (100 participants) et des groupes de discussion avec des jeunes de 11 à 24 ans (69).

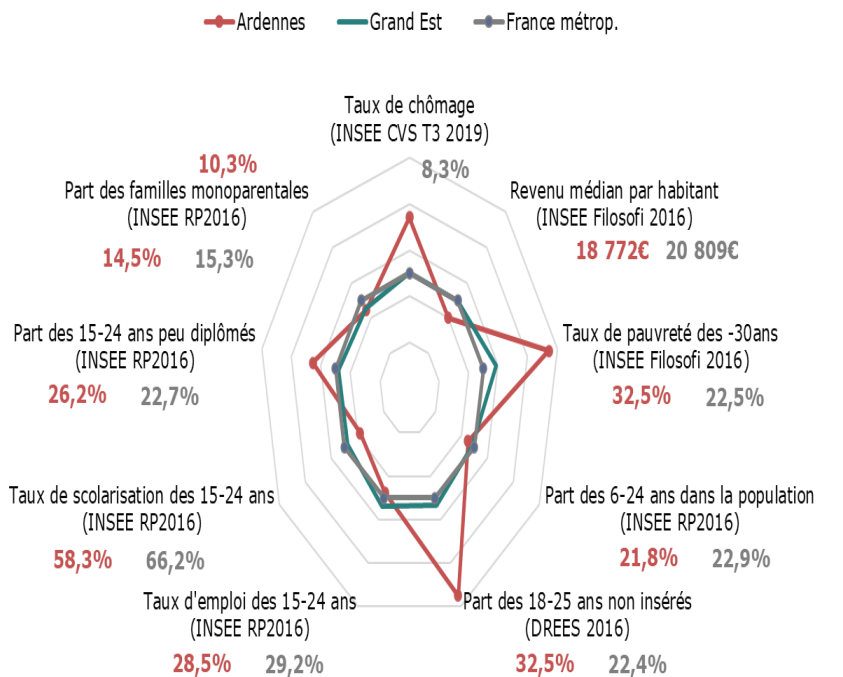
Acteurs ayant mobilisé les jeunes :

- Missions locales de Charleville-Mézières et Sud Ardennes
- Centres sociaux de Charleville-Mézières, Sedan, Vouziers, Liart, Fumay et Givet
- Espace de vie sociale de Donchery

Un contexte démographique et social difficile

Des jeunes ardennais plus précaires et moins insérés qu'en moyenne régionale et nationale

Situation comparative de la jeunesse dans les Ardennes



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi, INSEE RP 2016, INSEE et Pôle emploi données CVS T3 2019, DREES ISD 2016
Traitements: Asdo

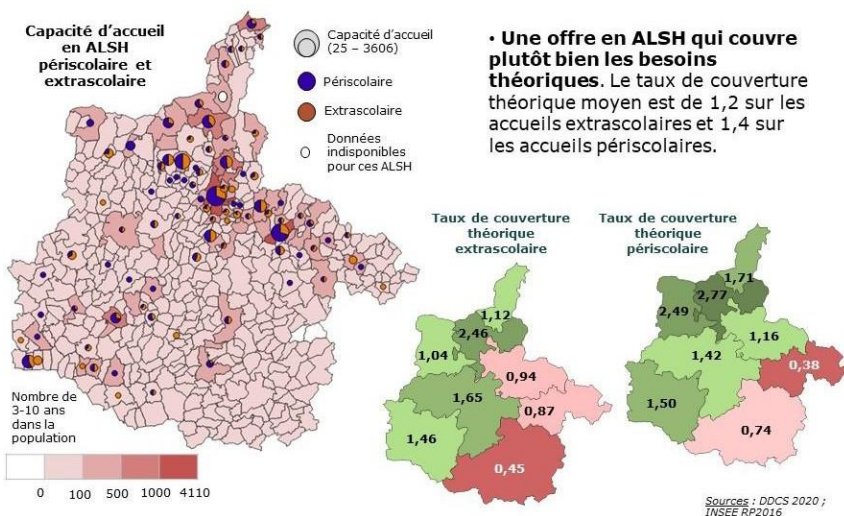
- Les jeunes, comme le reste de la population, sont particulièrement concentrés sur la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole : un jeune sur 2 y réside.
- Seul un quart des communes du département compte plus de 100 jeunes et seules 7 communes en comptent plus de 1 000 (Bogny-sur-Meuse, Charleville-Mézières, Fumay, Givet, Nouzonville, Rethel et Sedan).

- La précarité et la pauvreté concernent l'ensemble du département mais touchent particulièrement certains territoires et notamment les zones urbaines de Sedan et Charleville – Mézières.
- Les jeunes sont confrontés à d'importantes difficultés sociales. Près d'un tiers des 18/25 ans sont sous le seuil de pauvreté.
- Plus d'1 jeune sur 5, âgé de 15 à 24 ans, n'est ni en emploi ni en formation.
- Le taux de scolarisation et de diplômés des 15-24 ans est nettement en dessous de la moyenne nationale.

Une disparité de l'offre d'accueil et une diversité des besoins

Pour les 6 -10 ans

Une offre en ALSH variable sur le territoire

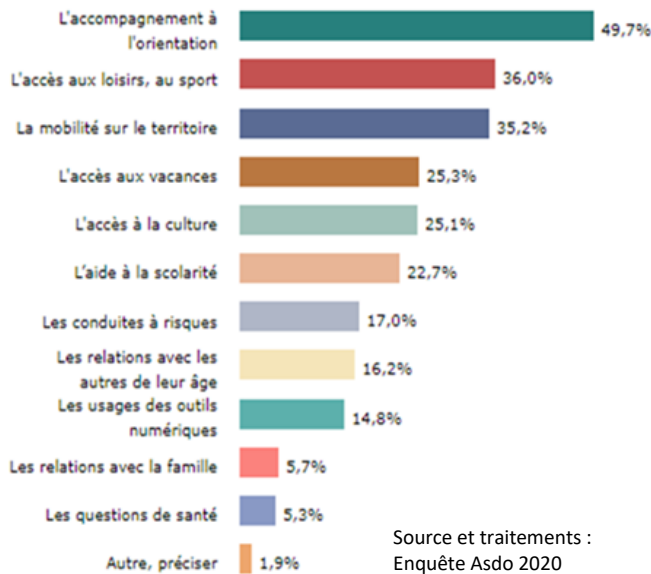


- Un tiers des familles déclarent que leurs enfants ne pratiquent aucun sport, aucune activité de loisirs ou culturelles. Cela fait partie des sujets prioritaires à traiter.
- L'accessibilité financière est évoquée très souvent par la majorité des familles comme un frein important à la participation aux activités. Pourtant, 66 % des parents enquêtés savent qu'il existe des aides financières pour y avoir accès.
- Une offre en périscolaire ou extrascolaire inégale sur les territoires. Le sud et l'est du département ont beaucoup moins d'offres et de places que le nord.
- La nature de l'offre, les horaires et la localisation font l'objet de moins d'attentes des familles.

Les collectivités territoriales, les centres sociaux et les associations familles rurales sont les principaux organisateurs d'ALSH sur le département.

Pour les 11 – 17 ans

L'accompagnement à l'orientation scolaire et à la poursuite des études est la première priorité à travailler pour faciliter la vie quotidienne des 11-17 ans selon les parents

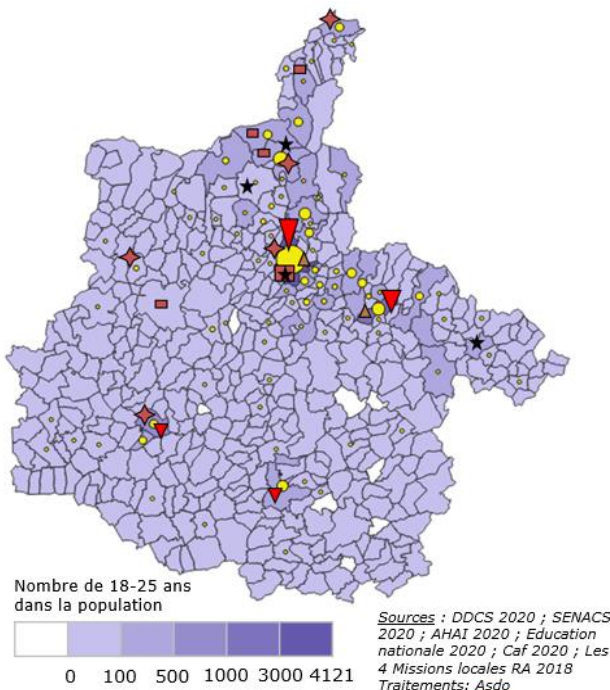
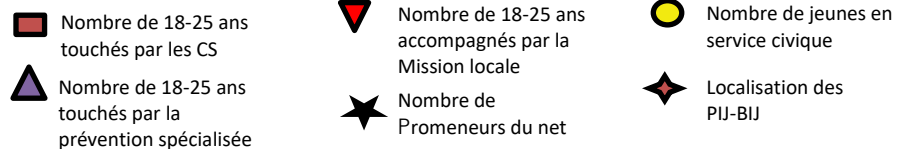


- Une offre concentrée au nord-est du département et dans les communes importantes. L'offre est très faible sur plusieurs communautés de communes (Ardenne Thiérache, les Crêtes préardennaises, l'Argonne ardennaise, le Pays Rethelois, en dehors de Vouziers, Rethel, Signy L'Abbaye et Liart).
- Une offre qui ne répond que partiellement aux attentes des familles et des jeunes.
- 42 % des adolescents interrogés ne pratiquent aucune activité de loisirs culturelle, artistique ou sportive.
- Au frein financier, s'ajoute ici la nature de l'offre.
- La participation à des activités encadrées par des adultes (hormis certaines activités sportives) se raréfie, surtout après 14 ans par :
 - ❖ un manque d'intérêt (n'ont pas envie, préfèrent rester à la maison, ont des activités informelles entre amis),
 - ❖ des difficultés de transport et de mobilité,
 - ❖ un désir d'autonomie,
 - ❖ une certaine peur de l'autre, de l'inconnu (frein psychologique).

Les jeunes vivant dans des villes font davantage d'activités à l'extérieur de chez eux et de "consommation" que ceux qui vivent dans des endroits ruraux plus isolés. Ces derniers s'occupent beaucoup chez eux sur internet, avec leur téléphone ou des jeux vidéos.

L'offre pour les 18 – 25 ans

Offre à destination des 18 – 25 ans



Asdo études pour la Caf des Ardennes

- Une offre de loisirs et d'activités culturelles ou d'accompagnement qui reste également concentrée sur le nord du département et les communes importantes.
 - 77 % des jeunes adultes interrogés ne pratiquent aucune activité de loisirs, culturelle, artistique ou sportive.
 - Seul un tiers des jeunes part en vacances au moins une fois par an.
 - Le frein financier et la mobilité (physique et psychologique) sont les difficultés majeures évoquées par les jeunes et les différents acteurs. A celles-ci s'ajoutent aussi :
 - ❖ le manque d'intérêt,
 - ❖ l'isolement (en particulier en zones rurales) et le fait de ne pas "oser y aller",
 - ❖ la non maîtrise des applications numériques des institutions, malgré une utilisation intensive des mobiles,
 - ❖ la méconnaissance d'un grand nombre de dispositifs nationaux et régionaux, aides financières existantes, offres de services institutionnelles (hormis Pôle Emploi et les Missions locales) et associatives.
- Outre une demande concernant les services d'accompagnement à la recherche d'emploi, les jeunes plébiscitent les lieux permettant la sociabilité et les activités de loisirs

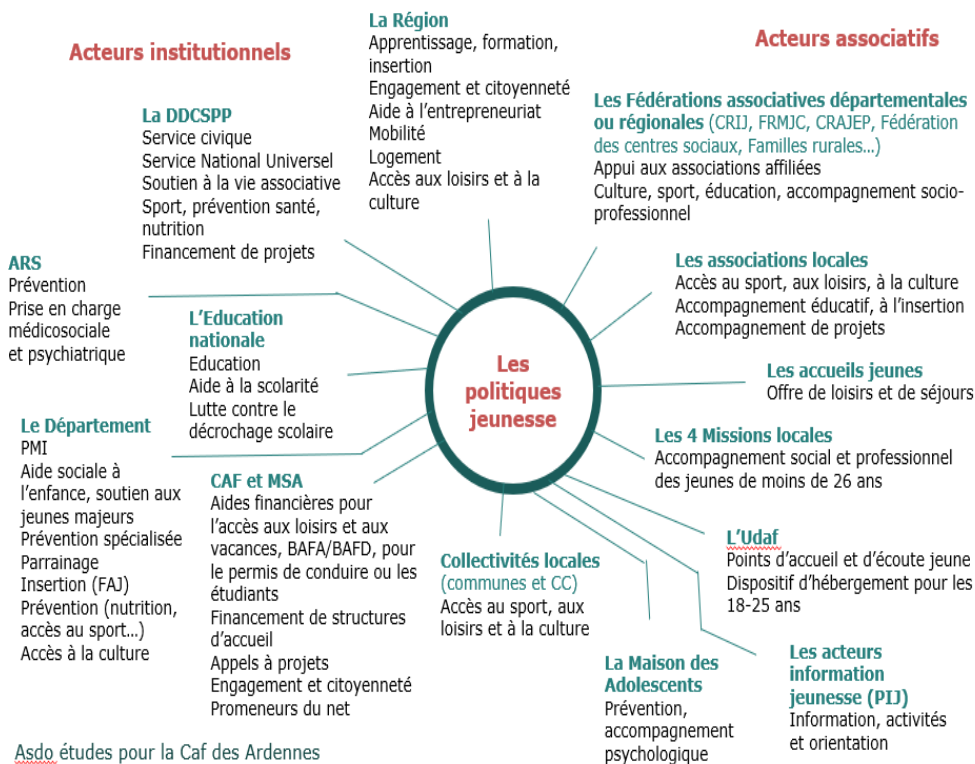
POUR ALLER PLUS LOIN...

Contact : Caf des Ardennes
marie-helene.belloni@cafcharleville.caf.fr
03.24.56.85.06

Cabinet Asdo
contact@asdo-etudes.fr
01.53.06.87.90

De nombreux acteurs intervenant sur la jeunesse

De nombreux acteurs intervenant sur la jeunesse dans les Ardennes



- Une politique multidimensionnelle éclatée entre de multiples institutions et sans leadership fort

- Une absence de concertation et de coordination entre les acteurs institutionnels départementaux, les acteurs territoriaux

- Une complexité et une lourdeur des procédures administratives dans le cadre des financements et appels à projets

- Une communication pas toujours efficace entre partenaires et en direction des familles et des jeunes

- Asdo études pour la Caf des Ardennes

Axes de travail et actions prioritaires



Cibler les publics et les territoires

Action 1 : prioriser les publics de 11 à 17 ans
Action 2 : optimiser l'utilisation des aides financières



Renforcer la gouvernance de la politique jeunesse et sa dimension territoriale

Action 3 : clarifier le rôle des différentes instances
Action 4 : développer des instances territorialisées



Développer l'ingénierie et la mutualisation

Action 5 : simplifier les process d'appels à projets
Action 6 : faciliter les échanges sur les territoires



Prioriser les actions mobilité psychologiques

Action 7 : promouvoir la mobilité



Renforcer la communication notamment via les réseaux

Action 8 : renforcer la communication